



Centre d'Accesion  
et de Formation (CAF)  
Natation

# LIVRET D'ACCUEIL

## RENTRÉE 2025-2026

Centre de Ressources, d'Expertise et  
de Performance Sportive (CREPS)  
de Pointe-à-Pitre (Antilles-Guyane)



[www.crepsag.fr](http://www.crepsag.fr)



# C'EST LA RENTRÉE !

Bienvenue au CREPS Pointe-à-Pitre. Nous souhaitons une bonne rentrée sportive à votre enfant. Il va pouvoir vivre au mieux son double projet alliant performance sportive et réussite scolaire, l'un des atouts du CREPS de Pointe-à-Pitre.



Rudy Gobert, Parrain de la promotion 2024-2025

## LES SERVICES FINANCIERS

Ces services accueillent le public pour toutes les opérations financières.

### Encaissement des paiements

Pour le règlement des frais d'internat et de restauration, les services financiers reçoivent les parents, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- > du 30 juin au 18 juillet 2025 de 7h30 à 12h30 au rez-de-chaussée du bâtiment administratif, salle 1.12
- > Prendre RDV par téléphone au 0590 82 99 98 ou par email à [services.financiers@creps-pap.sports.gouv.fr](mailto:services.financiers@creps-pap.sports.gouv.fr)

### Modalités de paiement

- > Virement bancaire (recommandé)
- > Prélèvement automatique
- > Chèque
- > Espèces (dans la limite de 300 €)



RIB de la Régie

### Pour l'accès au Centre de Santé :

- > carte vitale des parents et/ou du sportif
- > attestation de mutuelle en cours de validité
- > pièce d'identité des parents et du sportif
- > copie du carnet de vaccination
- > joindre impérativement le PAI du sportif si existant
- > dossier médical à compléter
- > paiement par virement ou CB si «reste à charge»
- > prise de RDV en ligne via le logiciel MAIIA
- > [secretariat.sante@creps-pap.sports.gouv.fr](mailto:secretariat.sante@creps-pap.sports.gouv.fr) / Tél. : 0590 82 77 66

## LES MODALITÉS DE PAIEMENT

### INTERNAT

**4 600 €**

Montant forfaitaire des frais d'internat

Comprend les frais d'hébergement, de restauration et d'accès au site.

Paiement comptant ou 9 échéances par virement bancaire  
600 € à l'inscription puis 8 x 500 €

Caution clé magnétique de chambre  
25 € pour les nouveaux arrivants.

### DEMI-PENSION

Tarifs de la restauration pour les déjeuners.	Montant annuel remisé	Montant trimestriel
Forfait collégien 5 jours :	699 €	233 €
Forfait collégien 4 jours :	559 €	186 €
Forfait lycéen 5 jours :	761 €	254 €
Forfait lycéen 4 jours :	608 €	203 €

La facturation est trimestrielle : 1er paiement à l'inscription, 2ème paiement avant le 28 novembre et 3ème paiement avant le 27 février.  
**Paiement obligatoire par virement bancaire.**

Forfait petit-déjeuner par jour lors des entraînements bi-quotidiens collégien et lycéen	2 € par petit-déjeuner (Paiement en ligne uniquement)
--	---

Tarif badge restauration ou QR code  
20 € pour les nouveaux internes et demi-pensionnaires

Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025\*  
Rentrée des internes  
9h pour les nouveaux entrants  
14h pour les restants

Mardi 2 septembre 2025\*  
Rentrée de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive (CSES)

\* Sous réserve de modification



[www.portail-sportif.fr](http://www.portail-sportif.fr)

## PORTAIL DE SUIVI QUOTIDIEN DES SPORTIFS

Le PSQS est aujourd'hui l'outil de référence du sport français, il recense les sportifs listés ou non-listés s'entraînant dans une structure des **Parcours de Performance Fédéraux (PPF)**.

Votre enfant intègre une structure sportive du CREPS, dès lors vous devrez chaque année remplir un dossier administratif sur le **Portail de Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS)**. Vous recevrez à partir du 1<sup>er</sup> juillet un lien par mail vous permettant d'accéder au dossier de votre enfant.

De nombreuses informations importantes y sont répertoriées à travers des fiches telles que :

- > L'emploi du temps du sportif (entraînement et cours),
  - > Les résultats sportifs, le palmarès,
  - > Les déplacements (stages, compétitions),
  - > Son suivi quotidien (médical, absences, appréciations, comportement...),
- Et tout type de renseignement concernant l'environnement familial du sportif.



## L'INTERNAT

### > SONT ADMIS PRIORITAIREMENT À L'INTERNAT

Les sportifs listés haut niveau (SHN) et/ou inscrits dans une structure labellisée par leur Fédération.

### > HORAIRES

L'accueil des internes se fait le dimanche. L'encadrement des sportifs internes est assuré du dimanche au vendredi matin par une équipe composée d'assistants d'éducation et de la responsable de l'internat.

### > CONTACT

Tél. : 0690 91 18 25

[Surveillants.Internat@creps-pap.sports.gouv.fr](mailto:Surveillants.Internat@creps-pap.sports.gouv.fr)

### > INFOS PRATIQUES

- Les chambres sont climatisées, équipées d'armoires permettant l'usage d'un cadenas, de bureaux, de chaises, de deux lits une place, et de sanitaires avec eau chaude.
- Un local permet de ranger les bagages le jour du départ.
- Les chambres doivent être entièrement vidées les veilles de départ en vacances scolaires.
- Les internes doivent quitter le CREPS à 14h00 ou à l'issue de l'entraînement le dernier jour de classe.
- Des actions écocitoyennes sont menées durant l'année scolaire et les internes doivent y participer.
- Le personnel encadrant assure une transmission des règles de vie en collectivité.
- L'accueil à l'internat est conditionné par l'ouverture de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive.





# LES INSTALLATIONS



- |                                      |                               |                                      |
|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Bâtiment Administratif             | 10 Centre de Santé            | 19 Terrain de Rugby                  |
| 2 Cité Scolaire                      | 11 Salle Sport Santé          | 20 Résidence                         |
| 3 Restaurant                         | 12 Fit' Station 1             | 21 Espace ouvert 2                   |
| 4 Salle de Musculation/Haltérophilie | 13 Piscine                    | 22 Terrain de Football               |
| 5 Salle de conférence                | 14 Vestiaires Piscine/Gymnase | 23 Terrain de Basket 3x3             |
| 6 Bâtiment Formation                 | 15 Espace ouvert 1            | 24 Piste d'accélération              |
| 7 Internat                           | 16 Salle Stretching & Cardio  | 25 Salle de Musculation - Vestiaires |
| 8 Salle V. Basileu                   | 17 Gymnase                    | 26 Fit' Station 2                    |
| 9 Foyer Internat                     | 18 Salle d'Escrime            | 27 Piste d'Athlétisme                |